

partir pour survivre

migrations

femmes en lutte

au féminin

la reconstruction de l'après-guerre

un siècle d'histoires en France

les nouvelles migrations

une exposition **GENERIQUES**
STIMULY





1/



2/



3/

Depuis les grandes vagues migratoires de la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'à la fin du XX^e siècle, la France est le premier pays d'immigration en Europe et le plus ancien. En 1900, elle accueille environ un million d'étrangers, soit 2,6% de la population totale. Mise à part la période de la Seconde Guerre mondiale, le nombre d'étrangers ne cesse de s'accroître : 2,7 millions en 1931, 3,5 millions en 1975.

Cette croissance ralentit dans les années 1970 lorsque la France limite l'immigration de main d'œuvre non-qualifiée et favorise une politique de regroupement familial et d'intégration des immigrés installés sur le territoire national. Comme le montre cette exposition, les femmes étrangères arrivent en France en nombre dès la fin du XIX^e siècle. Comme les hommes, elles quittent leur pays d'origine pour des raisons économiques, politiques ou familiales. Ces données historiques démentent l'idée répandue selon laquelle les femmes seraient arrivées en France plus tard que les hommes et que leur place se limiterait essentiellement à la dimension domestique et maternelle. En 1911, elles représentaient déjà 47% de la population immigrée, 40% en 1931 et deviennent majoritaires au début des années 2000 avec 51%.

Ainsi les femmes étrangères occupent une place importante dans la société par leur participation active à la vie économique, sociale, culturelle, syndicale et politique ; même si elles sont encore trop souvent confinées dans l'oubli ou dans l'ombre



4/



5/

1_ Les nounous du Jardin du Luxembourg
Carte postale, Paris, autour de 1900

2_ Famille au bidonville de la Folie Nanterre, 1973
© Monique Hervo/BDIC

3_ Manifestation contre les crimes racistes
Marseille, début des années 1980
© Pierre Ciot

4_ As mulheres falam dos seus problemas
Do Povo, n° 2, 1973



6/

5_ Femmes et enfants juifs allemands
au camp de Bompard
Juillet 1942
© Julia Pirrotte/BDIC

6_ Bulletin de l'Association des femmes marocaines
1976
Coll. Génériques/Odysséo

7_ Femmes et enfants
du Troisième collectif de sans-papiers
Paris, 2002
© Béatrice Lagarde

3_ Membres de l'Association Dialogues de femmes
Villiers-le-Bel, 1998
© Joss Dray

des hommes parce que femmes et immigrées. C'est la place de ces femmes dans l'histoire nationale que cette exposition et ce livret donnent à voir. La lutte contre le sexisme et toutes les discriminations ; la participation citoyenne, des enjeux nationaux à l'ouverture européenne. Un tableau nuancé avec des conquêtes pour la dignité et les droits de ces femmes, mais qui révèle encore des situations difficiles persistantes.



7/



8/



1/



2/



3/

1. Sortie des ouvrières, manufacture des plumes Nogent-sur-Marne, vers 1900
© Musée de Nogent-sur-Marne
2. Femmes du FTP-MOI à la Libération de Marseille, août 1945
© Julia Pirotte/RMN/Musée de l'Armée
3. Réfugiées arméniennes au travail dans les ateliers de tissage de tapis, années 1927
© ARAM
4. Julia Pirotte et Simone Veil, vernissage de l'exposition « Julia Pirotte, une photographe dans la résistance » à Génériques, Paris, 1995
© Béatrice Lagarde/Génériques

Au début du XX^e siècle, deux secteurs recourent massivement à l'embauche de travailleuses étrangères : la domesticité et l'industrie. Le premier, jugé pénible et mal rémunéré par les Françaises, est en pleine croissance, notamment dans les grandes villes où vit la bourgeoisie aisée. Parallèlement, la croissance économique et le développement industriel que connaît alors la France attirent de nombreuses populations étrangères minées par le chômage et la misère dans leur pays d'origine. C'est dans ce contexte de forte demande de main d'œuvre que les femmes étrangères entrent en nombre dans le service domestique. Arrivées principalement de pays frontaliers tel que l'Empire allemand, la Suisse, la Belgique et l'Italie, elles travaillent comme « bonnes à tout faire » (le terme serait apparu à ce moment), concierges, blanchisseuses, cuisinières, nourrices. Dans l'industrie, on les retrouve aussi bien dans de grandes manufactures de textile du Sud-Est de la France que dans les petits ateliers de confection en région parisienne. La Première Guerre mondiale et la période de l'entre-deux-guerres, avec les bouleversements politiques, culturels, sociaux et économiques qu'elles entraînent – la Révolution bolchévique, le redécoupage de l'Europe centrale et orientale, le génocide arménien – changent le visage de l'immigration féminine. Russes, Arméniennes, Polonaises, juive d'Europe centrale et orientale arrivent en France et elles travaillent dans les secteurs industriels et domestique, mais aussi dans la confection et dans la mode.

FOCUS

Les filatures du sud de la France

« Au tournant du siècle, les patrons des filatures font appel à une main-d'œuvre de plus en plus lointaine et des Italiennes sont embauchées.

Dans un contexte économique fluctuant qui voit se développer des grèves et une législation de protection du travail des femmes, ce recrutement d'une main d'œuvre étrangère (principalement d'origine rurale) correspond à une stratégie du patronat qui mise sur la supposée docilité et l'isolement de ces ouvrières (Douki 2010). Le patron d'une filature installée en Isère (l'usine Permezel à Voiron) envoie son directeur accompagné de son aumônier recruter dans le Piémont : la main-d'œuvre de sa filature est composée à 70 % d'Italiennes en 1906 (Vanoli 1976, Corti 2002). Dans un contexte de tensions entre les ouvriers français et italiens*, la cohabitation entre les ouvrières des deux

nationalités ne se passe pas sans heurts. Par exemple, en 1895, dans la fabrique Permezel, des ouvrières françaises menacent de faire grève si les ouvrières italiennes ne sont pas renvoyées (Gautier 1983) »

* Linda Guerry, *Le genre de l'immigration et de la naturalisation. L'exemple de Marseille (1918-1940)*, ENS Éditions, Lyon, 2013

Pendant la Seconde Guerre mondiale, dans la France de l'Occupation, nombreuses sont les femmes d'origine étrangère qui s'engagent dans la Résistance française. Certaines déjà célèbres, comme la danseuse afro-américaine Joséphine Baker, d'autres inconnues, n'hésiteront pas au péril de leur vie à rejoindre les réseaux clandestins de la Résistance, notamment les FTP-MOI (Francs-tireurs et partisans – Main d'Œuvre immigrée), contribuant ainsi à la Libération de la France en 1944-1945.



4/

Portrait Julia Pirotte, une photographe dans la Résistance

Née à Konskowola en Pologne, Julia Pirotte est issue d'une famille de juifs communistes. Durant les années 1930, elle est réfugiée en Belgique où elle étudie la photographie et le journalisme. De 1940 à 1946, elle vit à Marseille où elle s'engage dans la résistance. Grâce à son statut de reporter pour le journal « Dimanche Illustré », elle voyage beaucoup dans la région

et elle arrive ainsi à faire passer des tracts, des journaux clandestins et des armes. Après la guerre, en 1946, elle retourne en Pologne où elle va poursuivre sa carrière de photojournaliste. Un extrait de son journal au moment de la libération : « Les plus grands jours de ma vie furent ceux de l'insurrection à Marseille. Comme tant d'autres, j'avais des comptes à régler avec les nazis, mes parents et toute ma famille étaient morts dans des camps en Pologne ou dans les ghettos. J'étais sans nouvelle de ma sœur prisonnière politique, je ne savais pas encore qu'elle était morte guillotinée. Je me trouvais avec mon groupe de partisans, le 21 août 1944 à 15 heures devant la préfecture. Les Allemands en fuite tiraient. Accroupie à l'abri de la roue d'une camionnette, j'ai réalisé ma première photo de la liberté retrouvée. L'ennemi reculait devant les partisans, c'était le début de l'insurrection. »



1/



2/

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la transformation géopolitique et les besoins de la reconstruction inaugurent une nouvelle période d'arrivée d'étrangers en France. La situation économique et démographique du pays incite la France à recourir de nouveau à l'immigration étrangère, alors que celle-ci est jugée indésirable par l'État au début des années 1930 et sous Vichy : près de 750 000 étrangers quittent la France de gré ou de force entre 1931 et 1945, dont environ 200 000 femmes. L'immigration féminine ne cesse alors de croître, passant d'environ 900 000 en 1946 à 1,5 million en 1968. Si Italiennes, Espagnoles et Portugaises sont fortement représentées dans les années 1950 et 1960, on assiste par la suite à une nette augmentation des flux en provenance d'Algérie et des anciennes colonies françaises. Au delà des besoins économiques, la Convention de Genève sur les réfugiés reconnaît en 1951 ce statut aux Russes et aux Arméniens présents sur le territoire français depuis les années 1920, ainsi qu'aux républicains espagnols arrivés dans les années 1930. Après 1956, ce sont les populations des pays de l'Est, Polonais et Hongrois notamment, qui fuient les régimes communistes. Il s'agit, à quelques exceptions près, d'une immigration familiale. Malgré les efforts des associations et des pouvoirs publics, les conditions de vie des immigrés sont mauvaises : c'est la période des bidonvilles en périphérie des grandes villes (Nanterre, Champigny-sur-Marne, La Courneuve...). Les femmes se mobilisent et s'organisent pour l'amélioration de leurs

FOCUS

Les Algériennes en octobre 1961

En août 1961, pendant la guerre d'indépendance en Algérie, le préfet de police de la Seine Maurice Papon impose le couvre-feu aux nombreux Algériens vivant à Paris. Parmi les mesures restrictives, l'interdiction de sortie entre 20h et 5h30 et la fermeture des cafés gérés par des Algériens à 19h. Le 17 octobre de la même année, plusieurs milliers d'Algériennes et d'Algériens défilent pacifiquement dans les rues de Paris pour dénoncer cette mesure discriminatoire : la réponse policière est des plus violentes. La plupart des bilans fait état de centaines de personnes ayant perdu la vie sous les coups de la police ou noyés dans la Seine. Plusieurs milliers de manifestants sont arrêtés et gardés pendant plusieurs jours dans des prisons ou des stades en Île-de-France. Dès le lendemain, des groupes de femmes se

1. Femmes et enfants au bidonville de la Folie Nanterre, années 1950-1960
© Monique Hervo/BDIC

2. Immigrés espagnols dans une chambre de bonne, Paris, 8^e arrondissement, 1964
FACEEG/Coll. Privée Bruno Tur

3. Femmes algériennes devant la prison de la Santé, Paris, octobre 1961
© Elie Kagan/BDIC

4. Carte de réfugiée de Federica Eglesias Montseny, 13 août 1954
Archives OPRRA



3/

présentent spontanément devant les prisons pour réclamer la libération de leurs pères, frères, époux, ... mais elles se font repousser par la police. Le 20 octobre une autre manifestation est programmée : accompagnées de leurs enfants, les femmes algériennes se rassemblent devant plusieurs commissariats de police de Paris pour dénoncer le massacre et revendiquer l'indépendance de l'Algérie.



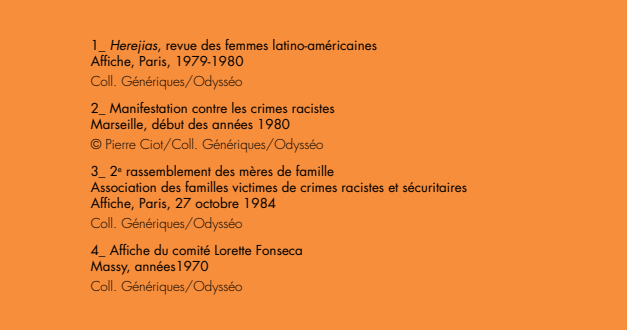
4/

conditions de vie, notamment à travers des cours d'alphabétisation qui leur permettent l'accès à l'emploi et une meilleure intégration. Certaines s'engagent aussi pour la libération nationale de leur pays d'origine ; c'est le cas de nombreuses Algériennes qui participent à la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris. Si parmi les pionnières, les Allemandes et les Suissesses occupaient souvent un emploi dans le domaine de la domesticité, dans les années 1960, la majorité des employées de maison et des femmes de ménage des grandes villes sont espagnoles et portugaises : le stéréotype de la « Conchita », habitant seule ou en famille une petite chambre de bonne, est né.

Portrait Federica Eglesias Montseny

Née en 1905 en Espagne de parents militants anarchistes, Federica Montseny a été à la fois écrivain, militante, intellectuelle et ministre. Engagée très tôt dans la lutte pour l'égalité et l'émancipation des femmes, Montseny prône des idées révolutionnaires et libertaires dès son adolescence en écrivant dans des revues militantes, ainsi que ses propres romans. Son aura et son talent d'oratrice lui vaudront notamment de devenir la première femme ministre en Espagne en 1936, l'occasion pour elle de porter une loi en faveur de l'avortement, première du genre en Europe. Fuyant le franquisme après la guerre civile espagnole, elle vient s'exiler en France à Toulouse, où elle dirigera des périodiques anarchistes et féministes et continuera son combat pour les femmes libres. « J'ai connu deux périodes dans ma vie. La première a été ma jeunesse, une époque où l'on est généralement préoccupé par soi-même et par nos problèmes personnels. À l'époque, mon plus grand problème était la liberté des femmes et la possibilité de vivre librement. Ensuite, l'idée m'est venue de joindre cette idée anarchiste [la liberté des femmes] à l'action de propagande à travers le roman et commença alors la seconde période. L'analyse devint des romans qui traitaient de problèmes choquants pour la mentalité espagnole. Je considérais que c'était une tâche révolutionnaire de combattre toutes les injustices qui limitaient la liberté des femmes ».

Citation extraite d'une interview sonore du 12 juillet 1982, Centre de recherche pour l'Alternative Sociale, Cras31.info



1/

2/

3/

Dans le sillage des événements de mai 1968, les femmes de l'immigration jouent un rôle de plus en plus important sur le terrain des revendications sociales, politiques et culturelles. Porteuses de valeurs de solidarité, d'égalité et de citoyenneté, les femmes engagées dans les luttes des années 1970-1980 combattent les nombreuses inégalités auxquelles elles font face en tant que femmes et immigrées : interdits culturels, pressions familiales, accès à la santé et à l'instruction, etc. Situées à la croisée des mouvements de femmes et de ceux de l'immigration, elles démontrent que la lutte contre le sexisme et les discriminations liées à l'origine sont en réalité indissociables. Dès le début des années 1970, des immigrées en provenance d'Amérique du Sud ou d'Afrique constituent des collectifs afin de lutter à la fois pour l'amélioration de la condition de la femme et pour la démocratie dans leur pays d'origine. Internationalistes et féministes, elles revendiquent une certaine autonomie par rapport aux grandes organisations politiques et syndicales françaises qui, d'après elles, ignorent les difficultés auxquelles elles font face en tant que femmes immigrées. Sur le même modèle, des collectifs de femmes apparaissent dans la seconde moitié des années 1970 et dans les années 1980 pour traiter des questions qui touchent les immigrées, notamment celles en provenance des anciennes colonies. Ces groupes utilisent notamment la création culturelle et artistique pour donner à voir le décalage entre ces femmes venues d'ailleurs et la société d'accueil mais aussi les inégalités subies par les filles d'immigrés nées et/ou ayant grandi

FOCUS Les « folles » de la place Vendôme

Les femmes sont à l'origine de nombreuses initiatives et associations de lutte contre le racisme. C'est le cas notamment de l'Association des familles victimes de crimes racistes et sécuritaires créée en novembre 1983 et qui réunit des parents (surtout des mères) victimes de violences policières. Présidée par Madame Hachichi, dont le fils Wahid, âgé de 16 ans, est tué par balle à Lyon le 28 octobre 1982 (son meurtrier affirmera avoir tiré depuis sa fenêtre pour faire fuir des jeunes qui se trouvaient trop près de sa voiture), l'association rassemble des familles d'origines diverses : Africains, Maghrébins, Antillais, Espagnols, Portugais... L'objectif est de sensibiliser les autorités et la société à la gravité des crimes racistes, la banalisation du discours sécuritaire et l'impunité dont bénéficient les « tueurs de frisés ». Le 21 mars 1984, à l'occasion de la journée internationale contre le racisme, l'association

1_ Herejias, revue des femmes latino-américaines
Affiche, Paris, 1979-1980
Coll. Génériques/Odysséo

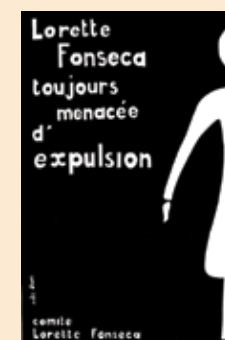
2_ Manifestation contre les crimes racistes
Marseille, début des années 1980
© Pierre Clot/Coll. Génériques/Odysséo

3_ 2^e rassemblement des mères de famille
Association des familles victimes de crimes racistes et sécuritaires
Affiche, Paris, 27 octobre 1984
Coll. Génériques/Odysséo

4_ Affiche du comité Lorette Fonseca
Massy, années 1970
Coll. Génériques/Odysséo

organise un premier rassemblement de familles de victimes devant les bureaux du ministère de la Justice, situé place Vendôme à Paris, avec l'espoir de rencontrer le garde de Sceaux, Robert Badinter, qui ne les recevra pas. Surnommées les « Folles de la place Vendôme » en référence aux mères « folles » de la place de mai à Buenos Aires qui militaient pour que lumière soit faite sur la disparition de leurs enfants sous la dictature militaire en Argentine, ces mères et l'Association des familles victimes de crimes racistes et sécuritaires organisent un second rassemblement place Vendôme le 27 octobre 1984.

en France. Dans les années 1980, en réaction aux attaques à caractère raciste contre des jeunes issus de l'immigration, les mères et les jeunes femmes sont à l'origine de nombreuses manifestations et initiatives publiques. Elles participent également aux nombreux rassemblements contre les lois visant à restreindre l'accès à la nationalité aux enfants d'immigrés.



Portrait_ Lorette Fonseca (aussi Laurete Da Fonseca)

Après avoir quitté le Portugal salazariste et passé quelques années en Algérie, Lorette Fonseca, son mari Carlos et leurs enfants s'installent dans l'Essonne dans les années 1960. Le couple s'engage assez rapidement auprès de leurs compatriotes et des autres populations immigrées, souvent analphabètes, pour l'obtention de leurs papiers. Au début des années 1970, le gouvernement français lance une vaste opération de résorption des bidonvilles dans la région parisienne, dont celui de Massy où vivent plus de 1 000 immigrés, principalement portugais et nord-africains. Obligés de quitter leurs baraques, mais sans aucune alternative de logement, les immigrés se mobilisent autour de Lorette Fonseca dans le Comité de défense du bidonville, dont elle devient la porte-parole et la figure emblématique. Menacée d'expulsion vers le Portugal en 1971, Lorette Fonseca est soutenue par le Comité Lorette Fonseca qui se constitue afin d'empêcher son retour forcé vers le Portugal. Le Comité publie des tracts et des affiches, organise des manifestations de soutien et crée une permanence à l'église Saint-Paul à Massy. Une lutte longue et difficile s'engage alors entre, d'un côté, le Comité de défense du bidonville et le Comité Lorette Fonseca et, de l'autre, les autorités françaises. Celles-ci exercent des pressions répétées sur Lorette Fonseca (menaces d'expulsion, difficulté de prolongation de son titre de séjour...). Elle résiste et, en 1981, son arrêté d'expulsion est finalement abrogé. Elle décède en France en 2001.



1_ « Quel avenir pour les femmes immigrées, réfugiées, françaises ? » Journées d'études organisées par la Cimade Affiche, Paris, octobre 1989 Coll. Génériques/Odysséo

2_ Les 18 du 57, boulevard de Strasbourg Paris, 2015 © Joëlle Dollé

3_ Les femmes de la Maison des Tilleuls et du collectif « Quelques-unes d'entre nous » participent à la consultation citoyenne sur le droit de vote des résidents étrangers Blanc-Mesnil, 18 juin 2016 © Joss Dray

4_ Absa Tall avec Ginette Maison des Tilleuls, juin 2010 © Joss Dray

À partir des années 1990, les pouvoirs publics commencent à prendre en considération la dimension féminine de l'immigration, longtemps confinée à une invisibilité institutionnelle. Alors que les associations et les autres acteurs de terrain mettaient depuis longtemps en avant la question de l'immigration féminine – avec tous les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques qui la caractérisent – les femmes immigrées en tant que catégorie sociale sont enfin reconnues. La publication des premières études scientifiques sur la question ainsi que la programmation de nombreux colloques et autres rencontres, soutenues par des organismes publics, témoignent de cette prise en compte permettant ainsi de reconnaître leur rôle actif et essentiel dans la société et dans la construction nationale. De nouvelles associations de femmes visent à créer des réseaux d'entraide et de solidarité dans les quartiers les plus défavorisés. Des cours d'alphabétisation autogérés aux formations professionnelles, en passant par les campagnes de sensibilisation pour le droit de vote des étrangers, la participation de ces femmes à la vie citoyenne est une réalité de plus en plus présente dans la société française. D'autres associations mettent en avant l'importance économique et sociale des femmes immigrées en encourageant le partenariat entre les entrepreneures de la diaspora en France et leurs consœurs restées dans le pays d'origine. Néanmoins, malgré cette structuration croissante, les primo-arrivantes sont encore aujourd'hui confrontées à des difficultés similaires à celles de leurs aînées arrivées en France

FOCUS Les luttes des « sans-papiers » en 1996

Au printemps 1996, des centaines de sans-papiers, pour la plupart africaines et africains, occupent l'église Saint-Ambroise dans le 11^e arrondissement de Paris. Quelques semaines plus tard c'est l'église Saint-Bernard, dans le 18^e arrondissement qui sera occupée. Ils vivent et travaillent en France depuis longtemps, mais ils restent clandestins et réclament donc leur régularisation. Après des hauts et des bas dans leur lutte – dont l'évacuation violente de l'Église Saint-Bernard au mois d'août de la même année – une partie d'entre eux obtient la régularisation. Mais la plus grande victoire de cette lutte est d'avoir attiré l'attention de l'opinion publique et de sortir de leur invisibilité : des comités de citoyens sont créés pour les soutenir, comme par exemple le Collectif des cinéastes pour les sans-papiers. Enseignante et mère de trois enfants, Madjiguène Cissé est l'une des

porte-paroles du collectif Saint-Bernard ; dans un livre racontant les différentes phases de cette lutte, *Parole de sans-papiers* (Paris, La Dispute, 1999), elle insiste sur le rôle moteur des femmes « sans-papiers », comme elles aimaient se définir entre elles. « De tout point de vue, dans notre lutte, le rôle des femmes n'est pas limité à une simple présence. Il a été essentiel. Dans tous les moments décisifs, les doutes, les lassitudes ont chaque fois été dépassés par la détermination que les femmes ont réussi à insuffler [...] Dans le collectif de Saint-Ambroise, nous étions dès le début un nombre important de femmes. Alors qu'au début de la lutte, les hommes ne jugeaient pas nécessaire d'avoir des femmes déléguées, elles se sont vite imposées. Les femmes ont été présentes en grand nombre dans les manifestations, toujours belles et dignes. Elles ont su y imprimer un cachet bien particulier. Ce sont les femmes qui ont réussi à cimenter l'unité du groupe, à déjouer les tentatives de division.

100 ans auparavant : emplois mal rémunérés, conditions de travail et de vie difficiles, luttes pour l'obtention de papiers ou la reconnaissance du statut de réfugiée, risques de traite des êtres humains.



Portrait Absa Tall, une princesse Peul au quartier des Tilleuls du Blanc-Mesnil en Seine-Saint-Denis

Absa Tall est née en 1963 à Bodé Lao (ou Boode Laao), une localité du nord du Sénégal, située dans le département de Podor et la région de Saint-Louis, à proximité du fleuve Sénégal et de la frontière avec la Mauritanie. Elle est arrivée en France en 1983. À la naissance de son troisième enfant, elle s'installe au Blanc-Mesnil, après avoir tenu avec son mari un commerce de textile, rue Myrha à Barbès. Face à une situation de grande difficulté de la population de son quartier, notamment des femmes, elle s'engage dans le groupe de femmes de la Maison des Tilleuls et, suite aux émeutes des jeunes en 2005, elle crée le collectif *Quelques-unes d'entre nous*, du nom de l'exposition collective qu'elles avaient réalisée en 2004. « En arrivant au Blanc-Mesnil, j'ai découvert des gens en grande difficulté, une souffrance particulière que je n'avais jamais connue ni dans mon village, ni à Dakar. Je me suis naturellement engagée pour aider les femmes. Dans notre culture, les femmes de toutes générations s'organisent en association. Je suis arrivée en France avec cette force inscrite en moi depuis l'enfance. » (Absa Tall, décembre 2013)



© Daniel Marony

Entretien avec **Salika Amara** fondatrice de la troupe Kahina

Enseignante et militante associative,
Salika Amara est l'auteur de plusieurs pièces
de théâtre sur la condition des femmes immigrées.

G. : Pouvez-vous résumer votre parcours de militante et les raisons qui vous ont poussée à vous engager pour la cause de la femme immigrée ?

S.A. : Difficile de résumer un parcours de militante sur le terrain qui date des années 1969 à aujourd'hui encore... Au départ, mon credo était l'immigration et les jeunes qui en étaient issus, parce que nous étions dans la plus complète invisibilité. En 1974, lorsque j'ai monté la troupe de femmes « Kahina », et la pièce *Pour que les larmes de nos mères deviennent une légende*, c'était pour parler de nos spécificités et surtout de nos mères qui avaient milité pendant la guerre d'Algérie et qui se sont retrouvées reléguées « dans leur cuisine ». Cela me semblait violemment injuste. De plus, la société était uniquement tournée vers « l'immigration au sens masculin du terme » et dans le déni de notre existence et de nos problèmes. Donc pour le dénoncer, j'ai pris la scène avec une dizaine de filles et trois garçons en touchant du doigt tous les tabous auxquels nous étions contraintes : mariage forcé, viol légalisé de la nuit de noce, femmes battues... Nous disions haut et fort « nous leurs filles, prenons la parole » parce que nous ne voulions pas reproduire la vie de nos mères. Une autre pièce a suivi en 1979 *Famille Bendjeloun, en France depuis 25 ans*. Cette dernière traitait du clivage générationnel et surtout des relations entre frère-sœur, parents-enfants, mère-fille, du mariage arrangé...

G. : Quels ont été les événements qui vous ont marquée au cours de votre parcours de militante ?

S.A. : La création de Radio Beur (novembre 1981) dont je suis membre fondatrice et la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983 où j'étais leader du Collectif parisien. Ces deux événements m'ont permis de croire et renforcer mes convictions que nos luttes n'étaient pas inutiles, que nous pouvions changer ce monde parce que nous avons réussi à fédérer autour de ces actions des milliers de gens que nous ne connaissions pas.

G. : Quelle évolution pour la femme immigrée en France depuis vos débuts de militante ? La situation s'est-elle améliorée ?

S.A. : Les conditions ne sont pas vraiment les mêmes. En effet dans ces années là, (années 1950 et plus) les femmes rejoignaient leur mari déjà installé en France. De plus, elles venaient pour la plupart de régions pauvres, des campagnes et des montagnes de Kabylie ou autres. Même si aujourd'hui encore le regroupement familial existe, des femmes seules ou avec enfants immigreront de leur plein gré et pas toujours pour des raisons économiques. De plus, la majorité d'entre elles sont citadines et ont pour la plupart un bagage culturel et linguistique. Ce qui n'était pas le cas de nos mères. Donc on peut dire que l'immigration concernant les femmes a évolué mais la situation ne s'est pas améliorée pour autant. Rappelons-le, de nos jours, nous vivons dans une société en crise sociale et économique dont les pre-

mières touchées sont les femmes et d'abord les femmes immigrées. Ajoutez à cela la focalisation sur le "voile" et nous assistons à toutes sortes de dérapages sous couvert de laïcité... laissant des quartiers paupérisés, discriminés, désignés à la vindicte publique pour faire oublier le chômage et toutes les tensions sociales et ce, à des fins politiciennes.

G. : Dans la pièce de théâtre de la troupe Kahina de 1975, vous traitez des traditions lourdes qui pèsent sur les épaules des femmes arabes qui se sentent en décalage entre ces traditions/coutumes et leur société d'accueil. Pensez-vous que ce soit toujours le cas et que votre pièce aurait la même résonance aujourd'hui ?

S.A. : Bien que ces traditions existent encore mais à une moindre échelle et surtout face à une autre immigration, notre première pièce, d'avant-garde dans les années 1975, n'aurait pas le même impact si on la jouait de nos jours. En effet, ce ne sont plus des sujets tenus au secret, tabous comme dans les années 1970 où nous avons pris la scène pour les dénoncer, dire que nous ne voulions pas vivre l'existence de nos mères et qu'une nouvelle génération de femmes libres, responsables, engagées étaient nées. D'ailleurs, les combats d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier. Si actuellement, on se bat contre les préjugés qui nous collent à la peau, d'autres femmes se battent en France pour porter le voile. C'est là où est le décalage avec nos anciennes luttes que je ne renie en rien ; tout comme je ne m'oppose pas au port du voile si la femme le fait par choix

personnel et librement. Ce qui est important c'est cela : avoir le choix, avoir la liberté de faire ou de ne pas faire.

G. : Aujourd'hui, 2016, vous avez monté une autre pièce de théâtre – « Sois re-belle et t'es toi ! » mettant en scène des femmes. Pouvez-vous nous en parler ?

S.A. : Avec cette pièce, je ne fais que fermer une boucle, je finalise ce que j'ai commencé dans les années 1975. Aujourd'hui, 40 ans après, ce sont les mêmes discours. Je schématise un peu, mais les luttes des femmes de l'immigration, on ne les voit pas, on ne les entend pas. Nos mères, nos "chibanias" sont encore dans l'invisibilité ou seulement visibles pour utiliser les termes analphabètes, soumises, assistées, victimes, voilées. La scène était donc pour moi la seule issue pour exprimer nos luttes avec ces femmes que l'on dit "des quartiers" et à ce titre d'emblée reléguées à la périphérie. Une partie du texte a été écrit collectivement avec elles. Pour ce faire, j'ai organisé un atelier d'écriture et des improvisations en donnant des thèmes comme « école, religion, sexualité, politique » etc. J'ai repris leurs textes en les théâtralisant. Elles ne disent que ce qu'elles veulent dire et il est arrivé plus d'une fois qu'elles refusent une tirade ; alors c'est une autre qui la reprend parce qu'elle l'assume mieux. Reprendre l'adage "sois belle et tais-toi" en jouant sur les mots allait de soi. Ce titre s'est donc imposé à moi parce que l'on trouve à la fois les mots « belle » et « rebelle » correspondant à ce que nous sommes intérieurement. Et au lieu de se taire, elles le crient sur tous les toits.



© Cécile Diez

Entretien avec **Maria Amaral**

Artiste-peintre, militante politique et associative, Maria Amaral arrive en France en 1966 pour fuir la dictature en Argentine.

G. : Pouvez-vous nous parler de votre parcours. Où êtes-vous née, où avez-vous grandi ?

M. A. : Je suis née à Buenos Aires, le 25 décembre 1950. Le premier arrivé des Iles Canaries fut mon grand père après des années de résistance. Il s'est caché dans la cale d'un bateau partant pour l'Argentine, le reste de la famille l'a suivi, moi j'ai fait le voyage dans le ventre de ma mère. J'ai grandi dans une banlieue de Buenos Aires.

G. : Vous avez fui l'Argentine avec vos parents suite au coup d'État militaire en 1966.

Pouvez-vous nous parler de cet épisode et expliquer le motif derrière le choix de la France comme terre d'asile ?

M. A. : Mon père avait connu le régime de Franco, il était devenu pasteur en Argentine et engagé dans l'éducation populaire et l'action œcuménique. En conflit avec sa hiérarchie il a dû partir, en France : pas question d'aller aux États-Unis dont on sentait la main forte, omniprésente. J'avais 16 ans.

G. : Quelle relation entreteniez-vous avec les Français à l'époque, au travail comme dans la vie quotidienne ?

M. A. : A Strasbourg, nous avons été reçus et aidés par des gens engagés, au sein d'une église protestante particulière, Saint Nicolas, où Albert Schweitzer venait faire ses concerts d'orgue pour financer son hôpital à Lambaréné. J'ai fréquenté l'École des Arts Décoratifs, je n'avais aucune culture politique et j'ai essayé de comprendre toutes les gauches et leurs différences, mais surtout les causes des guerres : celle

du Vietnam et la guerre d'Algérie dont je voyais encore les tags sur les murs. Après, ce fut mai 68 et nous avons occupé l'École jusqu'en septembre.

G. : Vos parents ont quitté l'Espagne franquiste en 1950 pour l'Argentine, que vous avez dû fuir également 16 ans après. Comment avez-vous bâti votre identité ? Vous sentez-vous espagnole, argentine, française ? Comment percevez-vous la notion même d'identité, de nationalité ?

M. A. : Je me suis toujours sentie argentine, mon père me disait que si j'étais argentine c'est parce que il n'avait pas voulu m'inscrire dans une ambassade franquiste ! Moi j'ai épousé la culture, la musique, la littérature, la poésie, la cuisine de ce peuple qui vient de partout et qui est un métissage explosif. En partant si jeune, je me suis nourrie de ce que j'avais dans mes bagages : du Tango, du Yaravi, de la Zamba, du Chamamé, de la Milonga. Je suis bien en France depuis 50 ans et je me sens riche de sa culture. J'ai toujours trouvé des gens extraordinaires avec qui j'ai partagé ma vie, je me sens bien en Espagne comme en Amérique Latine "La grande Patrie" et il y a un coin de paradis où j'ai aussi de la famille, les Iles Canaries, plus qu'une nationalité j'ai une internationalité ! Mon père à ce propos citait un poète canarien « Mon pays, c'est l'ombre douce et fraîche d'un amandier » (Nicolas Estévanez)

G. : Vous avez un parcours d'engagement politique, militant, associatif : quel était le rôle d'une femme au sein de ces milieux militants ?

M. A. : J'étais engagée dans un réseau nommé Solidarité qui aidait les mouvements de libération en Amérique latine. On nous accusait de faire « de la subversion humanitaire ». Parmi les membres de l'association à laquelle j'appartenais il y avait autant de femmes que d'hommes. Pour les missions délicates c'est souvent des femmes qui passaient les plus inaperçues dans les pays sous dictature où notre soutien était attendu. En contact avec les dirigeants d'une organisation que nous aidions au Salvador, il m'est arrivée de leur demander : « Pourquoi autant de femmes aux postes de commandement ? », la réponse a été : « Parce qu'elles résistent mieux à la torture ! ».

G. : Pouvez-vous nous parler en particulier de votre engagement auprès des femmes immigrées ?

M. A. : J'ai habité Paris à partir de 1970, sa banlieue Nanterre et mon père détaché par son église a travaillé à la CIMADE pour l'accueil des réfugiés et des immigrés. Il y avait à Nanterre beaucoup de bidonvilles, j'étais choquée de voir cette misère que je croyais issue des sociétés inégalitaires où régnait la loi du plus fort, mais pas dans un pays riche comme la France ! Je me suis sentie proche des ces gens et naturellement je me suis proposée pour faire des activités avec les enfants dans les bidonvilles et les cités de transit. Avec

les femmes aussi en collaboration avec les institutrices du coin et les militants du comité Palestine, la CFDT et la CIMADE qui a mis à disposition ce pavillon qui est devenu « La Maison Peinte », berceaux des luttes de l'immigration à Nanterre. Avec les femmes a commencé un travail de conscientisation, culturelle et politique.

G. : Si vous comparez la France à votre arrivée et la France d'aujourd'hui, comment estimez-vous que la situation a évolué, pour les immigrés et plus particulièrement pour les femmes immigrées ?

M. A. : Les femmes du bidonville de Nanterre elles ont bien sûr beaucoup changé. Parmi celles que j'ai connues, certaines se sont émancipées : une, dont le père était balayeur (j'ai fait son portrait), a fait un doctorat et elle est devenue conseillère municipale ; celle qui est devenue une amie, Beya, mère de cinq enfants, a divorcé. Elle a pu refaire sa vie et assumer, professionnellement, ses choix. La France des immigrés qui ont reconstruit la France – les Italiens, les Espagnols, les Portugais, les Maghrébins et les Africains – à l'époque du plein emploi de 1970 et celle de trois millions de chômeurs d'aujourd'hui a changé, bien sûr. La place des femmes dans la société a beaucoup progressé, mais c'est fragile, on sent que tout cela peut basculer, comme dans la société : la sécurité au détriment de la liberté, celles des femmes régresse aussi dans les banlieues, mais elles se battent ! Et elles résistent.



Entretien avec **Precious Asemota** gréviste du 57, boulevard de Strasbourg à Paris

En mai 2014 des coiffeuses d'origine chinoise et africaine dénoncent leur employeur qui les oblige à travailler dans des conditions inhumaines. Après un an d'occupation du salon où elles travaillent, elles obtiennent en 2015 un titre de séjour provisoire. En juin 2016, le conseil de prud'hommes de Paris accepte toutes leurs demandes.
Precious Asemota a participé à la grève.

G. : Parlez-nous de votre parcours avant d'arriver en France.

P.A. : Je m'appelle Precious Asemota, je suis née le 1^{er} janvier 1985. Je viens du Nigeria. J'ai un mari et six enfants : trois sont en Afrique et trois sont en France avec. J'ai dû traverser le désert et prendre un bateau pour atteindre l'Italie. J'ai passé un mois et dix jours dans le désert où j'ai vu des gens – des jeunes femmes, des enfants – mourir. Puis, j'ai voyagé à travers la mer pendant cinq jours. J'étais enceinte de mon fils Miracle. Nous avons été secourus au large de Lampedusa et je suis arrivée en Italie, à Palerme, en avril 2008. Ma vie était très dure parce qu'il n'y avait pas de travail. La femme qui m'a amenée en Italie m'avait contactée au Nigeria, elle m'avait dit qu'elle avait un salon de coiffure et qu'elle avait du travail pour moi. En réalité, une fois arrivée en Italie, elle m'a obligée à me prostituer. Je lui devais 10 000 euros, elle m'en demandait 65 000. Elle me suivait partout où j'allais et envoyait des gens pour battre mon mari. La police n'intervenait pas. Nous avons fui Palerme.

G. : Comment êtes-vous arrivée en France ?

P.A. : Après avoir passé quelques temps dans le nord de l'Italie, à Ravenne, et avoir accouché de mon enfant, j'ai eu une carte de séjour de six mois pour raison de maternité. Un curé, Don Ugo, m'aidait, mais il n'y avait pas de travail et je risquais l'expulsion après les six mois. Mon mari et moi étions mendiants dans les supermarchés et la police menaçait de m'enlever

mon enfant si je continuais de l'amener avec moi. J'ai aussi été vendeuse ambulante sur les plages. Un jour, j'ai rencontré une femme qui m'a suggéré d'aller en France, elle m'a donné 100 euros. Nous avons pris un train de nuit en 2012. En France, des associations se sont occupées de mes enfants et moi. J'ai eu un endroit où dormir et où manger. Quelques mois après, ma fille Victoria est née.

G. : Comment avez-vous trouvé votre travail dans le salon de coiffure du Château d'eau ?

P.A. : Nous vivions dans un hôtel meublé en région parisienne, mais il fallait trouver un moyen pour gagner de l'argent pour manger. Sans papiers, c'était très difficile. J'avais d'abord cherché des boulots comme femme de ménage, mais il fallait fournir les papiers. Je savais travailler comme coiffeuse, je l'avais déjà fait au Nigeria. Quelqu'un m'a dit d'aller demander dans les quartiers de Château d'eau et Château Rouge, dans les salons de coiffure africains. Après avoir passé un test dans un salon, j'ai été prise, à Château d'eau.

G. : Pouvez-vous décrire vos conditions de travail ?

P.A. Je n'avais pas de salaire, il était convenu que mon patron me donne 40% sur chaque prestation, mais il ne m'a jamais payée. De temps en temps il me donnait un billet de 10 ou 20 euros, mais ça ne correspondait pas du tout à la masse de travail et au nombre de clients que je coiffais. Je protestais et il me criait dessus, il m'insultait. Des collègues partaient, mais moi je ne voulais pas partir tant que je n'avais pas récupéré mon argent.

Je voulais faire respecter mes droits, je ne suis pas lâche. Je quittais la maison à 6h, à 7h30 j'étais au salon, j'étais la première à arriver et je ne parlais pas tant que je n'avais pas fini avec la dernière cliente, le soir tard : je me disais que plus je travaillais plus je gagnais d'argent. Mais il ne me payait jamais.

G. : Parlez-nous de la grève.

P.A. Nous avons commencé notre grève et appelé la CGT en mai 2014 : les premières à lancer le mouvement ont été les Chinoises, ce sont des filles fortes les Chinoises, elles nous disaient qu'il fallait être unis dans la lutte et elles ont appelé le syndicat. Elles ont été très sages et brillantes dans la grève. Nous avons occupé le salon, nous dormions là-bas et la CGT nous payait la nourriture. Après quelques mois de lutte, nous avons obtenu des contrats de travail, mais quelques temps après, l'employeur a déposé le bilan et nous a licenciés. Nous l'avons donc dénoncé pour « traite des êtres humains, travail dissimulé et faillite frauduleuse ». L'occupation a duré en tout 10 mois : en avril 2015 nous avons obtenu un titre de séjour provisoire nous permettant de travailler.

G. : Quelle est votre situation actuelle ?

P.A. La France m'a donné un lieu où vivre, grâce à la France mes enfants vont à l'école. Mais, je n'ai pas de travail. Après la grève, j'ai trouvé un travail au noir dans un salon de coiffure à Saint-Denis, puis j'ai travaillé comme femme de ménage auprès d'une famille. Mais ils n'ont pas voulu

me déclarer et je suis partie. Cela fait trois ans que je vis dans une chambre d'un hôtel meublé avec mon mari et mes trois enfants. J'ai besoin d'un travail pour leur donner une maison. Je n'ai pas peur de parler, même si je devais mourir demain. Je dis la vérité. Les gens dans ma situation ne parlent pas parce qu'ils ont peur. Moi, je parle. Car si tu parles, tu risques de mourir, mais si tu ne parles pas, tu meurs aussi. Si je meurs demain, je sais que j'étais du bon côté de la vie.

G. : Comment imaginez-vous votre futur ?

P.A. Mon futur sera grandiose, je m'imagine dans un poste de responsabilité. Et, lorsque je l'aurai, je vais aider les autres. Je sais d'où je viens, je vais aider les personnes que je vais croiser sur mon chemin parce qu'il y en a beaucoup qui en ont besoin. Et je vais les aimer toutes, mêmes les méchantes, peu importe leur histoire, leur passé.

Quelques dates

1880-1919 : Pogroms russes.

1890 - 1910 : Les femmes étrangères vivant en France viennent en grande majorité de pays frontaliers (Allemagne, Belgique, Suisse, Italie) et travaillent principalement dans les secteurs industriel et domestique.

Avril 1915 - Juillet 1916 : Génocide arménien en Empire ottoman.

1917 : Révolution en Russie, arrivée au pouvoir du parti bolchevique et exil de deux millions de Russes.

1919 : Conventions franco-polonaise et franco-italienne pour l'arrivée de main-d'œuvre immigrée en France.

1936-1939 : Guerre civile espagnole et exil de nombreux Espagnols en France.

1947 - 1991 : Guerre froide : création du bloc soviétique et mises en place de dictatures en Europe de l'Est

1941 : Création du mouvement FTP-MOI (Francs-tireurs et Partisans - Main-d'Œuvre Immigrée).

1951 : Adoption de la Convention de Genève définissant le statut de réfugié.

1952 : Création de l'Office Français pour les Réfugiés et les Apatrides (OFPRA).

Années 1950/1960 : Décolonisation et arrivée en France de personnes issues d'anciennes colonies françaises : Algérie, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Sénégal, Tunisie...

1954 : Début de la guerre d'Algérie.

17 octobre 1961 : Massacre d'Algériens manifestant à Paris.

20 octobre 1961 : Manifestation de femmes algériennes en protestation à la répression violente du 17 octobre.

1962 : Indépendance de l'Algérie.

Années 1960 - 1970 : Coups d'État et mises en place de dictatures en Amérique latine.

Mai 68 : Courant de revendications sociales, politiques et culturelles, porté par des Français et des immigrés, qui embrase la France.

Années 1970 : Luites et mouvements de solidarité : grèves de la faim, manifestations contre les expulsions, manifestations contre les crimes racistes...

Années 1970 : Naissance et développement des premières associations et collectifs de femmes immigrées.

1974 : Crise économique, suspension de l'immigration du travail.

1976 : Institutionnalisation du regroupement familial.

1983 : Création du Collectif Femmes Immigrées, centralisation de la lutte.

Pogroms

Le mot pogrom (du russe violence, pillage) définit les épisodes de violence perpétrés vis-à-vis des juifs dans la Russie tsariste, entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e. Persécutées dans leurs pays d'origine, de nombreuses familles de juifs d'Europe centrale et orientale arrivent donc en France pour s'installer dans les quartiers populaires des grandes villes, notamment à Paris. Artisans spécialisés dans le domaine de la confection et de la maroquinerie, ils ouvrent des activités qui emploient de nombreuses femmes de leur communauté.



1/

Génocide arménien

Entre 1915 et 1916, la minorité arménienne de confession chrétienne de l'Empire ottoman a subi un processus d'extermination dans lequel plus d'un million de personnes a perdu la vie. Beaucoup d'Arméniens, notamment des veuves avec leurs enfants, se réfugient en France. Dans la région de Marseille, qui compte la plus grande communauté arménienne du pays, les femmes travaillent dans l'industrie textile, notamment dans les ateliers de tissage de tapis.

FTP-MOI

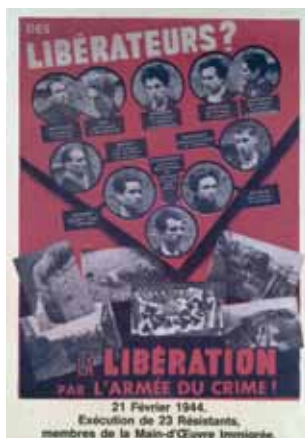
Les Francs-Tireurs et Partisans - Main d'Œuvre Immigrée constituent un mouvement de résistance armée composé d'immigrés, femmes et hommes, qui se sont dressés contre l'occupation de la France par les nazis. Ce mouvement reçoit ses directives de l'Internationale Communiste et a contribué à la libération française. Des femmes de toutes origines ont adhéré aux FTP-MOI : Anka Richtiger, communiste polonaise, Cristina Baico, biologiste roumaine, Olga Bancic, juive roumaine membre du groupe Manouchian constitué de 23 résistants aux origines différentes : Arméniens, Espagnols, Italiens... Arrêtés, ils sont fusillés au Mont Valérien, tandis qu'Olga Bancic sera déportée et décapitée à Stuttgart le 3 mai 1944.

Convention de Genève

La convention de Genève de 1951 définit les conditions d'attribution par un État du statut de réfugié à toute personne qui en fait la demande. Elle énonce les droits et les devoirs dont les réfugiés font l'objet. D'après cette convention, est considérée comme réfugiée toute personne qui craint « avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou (...) ne veut y retourner ». Créé en 1952, l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) est en charge de son application en France.

La décolonisation

La décolonisation est le processus par lequel de nombreux pays d'Afrique et d'Asie ont acquis leur indépendance vis-à-vis de l'Empire auxquels ils étaient auparavant rattachés. Suite à la Seconde Guerre mondiale, les empires coloniaux se retrouvent affaiblis et les mouvements nationalistes de ces pays en profitent pour mener leur pays à l'indépendance. C'est un processus long, qui s'est déroulé sur une trentaine d'années et qui s'est fait de manière plus ou moins évidente selon les pays, parfois pacifiquement et parfois plus violemment, comme ce fut le cas lors de la guerre d'Algérie.



2/

- 1_ Tapis France Orient, tisseuses arméniennes
Quartier Saint-Jérôme, Marseille, 1927
© ARAM
- 2_ Des libérateurs ? La libération par l'Armée du crime. L'Affiche rouge, 1944
Coll. Génériques/Odysséo
- 3_ Bulletin des femmes polonaises créé sous l'Occupation
N° 28-29, Paris, 1943
© BDIC



3/

4_ Marche pour l'égalité et contre les discriminations
Levallois, 2 décembre 1982
© Joss Dray

5_ Brochure du Collectif Femmes Immigrées
1984
Coll. Génériques/Odysséo

6_ Droit de vote pour les résidents étrangers
Affiche, années 1990
Coll. Génériques/Odysséo

Marche pour l'égalité et contre le racisme, 1983

Entre octobre et décembre 1983, des jeunes issus de l'immigration marchent de Marseille à Paris pour revendiquer leur droit à exister dans la société française et pour dénoncer les nombreux crimes racistes dont ils sont les principales victimes. En 1984 et 1985, d'autres marches eurent lieu. Les trois marches donnent aussi à voir la participation active des femmes, essentiellement des jeunes filles issues de l'immigration. Leur rôle dans l'histoire de ces mouvements est essentiel puisqu'elles sont à la fois créatrices, animatrices et coordinatrices de nombreux collectifs et associations qui mènent les marches. À partir de ces événements, des structures associatives spécifiquement destinées aux femmes de l'immigration se créent dans toute la France.



4/

1945-1975 : les Trente glorieuses

Entre 1945 et 1973 la France connaît une forte croissance économique. Cette période, connue sous le nom des "Trente glorieuses", est marquée par l'arrivée massive de main d'œuvre étrangère recrutée dans l'après-guerre pour les besoins de la reconstruction. À une première vague d'immigration essentiellement masculine, succédera l'arrivée de plus en plus massive de femmes. Dans les années 1950 et 1960, ce sont les Italiennes, les Espagnoles et les Portugaises qui s'installent en France pour travailler comme ouvrières ou dans la domesticité. Par la suite, on assiste à une nette augmentation des femmes provenant d'Algérie et des anciennes colonies françaises.

Regroupement familial

Par regroupement familial, on entend l'entrée légale d'un membre de la famille (époux ou enfant mineur) à la demande du conjoint déjà installé régulièrement dans un pays étranger. Il a été reconnu comme un droit en France par le décret du 29 avril 1976. Suite à son entrée en vigueur, des femmes et des enfants quittent notamment l'Afrique du Nord pour s'installer en France. Mais les mesures mises en place pour les accueillir se révèlent inadéquates : la construction des HLM est insuffisante, des bidonvilles se créent.

Collectif des femmes immigrées

Le collectif femmes immigrées (1983-1989) regroupe diverses associations de femmes et de solidarité avec les immigrés. Son objectif est de centraliser et diffuser les initiatives en faveur de la régularisation des femmes sans-papiers en sensibilisant le mouvement féministe français. Il s'agit aussi de mettre en avant le droit de femmes immigrées d'exister en tant que citoyennes à part entière ainsi que leur égalité avec les femmes françaises. Au-delà des activités sociales, le Collectif organisait également des manifestations culturelles racontant la vie des femmes dans leurs pays d'origine.



5/

Le droit de vote des étrangers

Parmi les longues campagnes en faveur des droits des immigrés, figure celle pour le droit de vote des étrangers. Suite aux événements de mai 68, les revendications pour le droit de vote des étrangers se multiplient, aussi bien de la part des forces progressistes françaises que de la part des immigrés. Dans les années 1990, plusieurs associations de femmes les soutiennent ; parmi celles-ci les Nanas Beurs, association créée en 1985 qui s'intéresse, entre autres, à la question des droits civiques des femmes immigrées.



6/

1983 : Première grande marche pour l'égalité et contre le racisme.

1985 : Signature des accords Schengen de libre circulation dans l'espace Schengen.

1991 : Chute de l'URSS.

Novembre 1994 : Organisation de la première conférence européenne par et pour les femmes migrantes à Athènes en Grèce sous le nom de « Femmes migrantes, femmes actives ».

1995 : Entrée en vigueur des accords Schengen. Renforcement des contrôles des frontières extérieures de l'Europe.

Printemps-été 1996 : Occupation des églises Saint-Bernard et Saint-Ambroise par le collectif de sans-papiers

Années 2000 : Foisonnement d'études et de recherches sur la question des femmes immigrées.

2005 : Les femmes sont majoritaires dans la population immigrée en France.

remerciements

Ce livret accompagne l'exposition « Migrations au féminin. Un siècle d'histoires en France », disponible auprès de l'association **Génériques**.

Des visites de groupe sont possibles sur rendez-vous au sein du centre ressources (Paris 12^e).

Commissariat de l'exposition : **Bruna Lo Biundo** et **Louisa Zanoun**

Réalisation du livret : **Bruna Lo Biundo** et **Jennie Leray**

Réalisation graphique de l'exposition et du livret : **Costanza Matteucci**

Génériques remercie les institutions et les photographes ayant mis à disposition leurs documents : Association pour la recherche et l'archivage de la mémoire arménienne (ARAM), Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), RMN/Musée de l'Armée, Pierre Ciot, Joss Dray, Beatrice Lagarde.

Génériques tient particulièrement à remercier les femmes ayant voulu partager leurs histoires : Salika Amara, Maria Amaral, Precious Asemota.

Depuis 1987, l'association Génériques fait connaître l'histoire et la mémoire de l'immigration en France et en Europe à travers ses activités scientifiques et culturelles : la revue Migrations, le portail Odysseo, des colloques, des expositions.

Ce projet a été réalisé avec le soutien du Conseil régional d'Île-de-France



GENERIQUES
SYNTHÈSE

Association Génériques
34 rue de Cîteaux
75012 Paris

contact@generiques.org
Tél. : 01 49 28 57 75